

 <p>Club d'Escalade HAUTE TARENTEISE</p>	<p>Club d'escalade de Haute Tarentaise 73700 Bourg St Maurice</p> <p>Mail escaladehautetarentaise@gmail.com</p> <p>Site web : www.escaladehautetarentaise.com</p>	<h1>FICHE D'INSCRIPTION 2020-2021</h1>
---	---	--

Nom :

Prénom :

Date de Naissance : / /

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail (obligatoire) :

* obligatoire	Cours encadrés -18 ans
Licence FFME*(assurance minimum incluse)	53.50€
Adhésion au club*	12€
Cours d'escalade*	126.50€
TOTAL Minimum	192.00€
Supplément groupe perf	70€
Acompte année 2018-2019	-38€
	Options d'assurance FFME:
Option ski de piste	5€
Option slackline et Highline	5€
Option VTT	30€
Option Trail	10€
Assurance suppl. Base+	3€
Assurance suppl. Base++	10€
TOTAL A PAYER	

Licence famille: Pour l'achat aux conditions normales de deux licences par les membres d'une même famille, la ou les licences des autres membres de la famille seront au tarif de 27€.

Voyages: L'assurance sportive prend en charge les frais d'assistance et de rapatriement pour les voyages dans l'Union européenne, en Suisse, à Monaco et en Andorre. Pour les autres voyages le licencié ne sera couvert qu'avec la souscription d'une prime spécifique de 50,00€. La déclaration du voyage reste obligatoire et se fera via le site de la fédération à travers "l'espace licencié".

AUTORISATIONS et CONDITIONS 2020-2021

Documents à remettre obligatoirement à l'entraîneur pour l'adhésion au club au plus tard 2 semaines après votre 1^{ère} séance, sous peine d'être exclus temporairement du cours pour une question d'assurance.

- Fiche d'inscription complétée entièrement
- Bulletin n°1 complété qui se trouve dans la notice d'information du contrat d'assurance le tout à retirer auprès de l'entraîneur, ou à télécharger
- Certificat médical (valable 3 ans, 2ème et 3ème année questionnaire santé à remplir)
- Règlement de la cotisation (cours + licence FFME et abonnement facultatif) en 1, 2 ou 3 chèques à l'ordre du Club d'Escalade de Haute Tarentaise
- Le "Pass' Région" : photocopie du pass à retirer dans votre établissement si vous en bénéficiez

Pass' Région:

pour tous les jeunes (lycée, BEP, CAP, ...)

Avec votre pass bénéficiez de nombreux avantages.

- l'avantage « licence sportive » représente une réduction de 30 € sur le règlement de la cotisation auprès d'un partenaire sportif.

Le club d'escalade étant labellisé, il peut accepter la carte jusqu'au 31/05/21. Renseignez-vous auprès du conseiller de votre établissement avant votre inscription pour déduire cette somme.

UTILISATION DES PHOTOS PAR L'ASSOCIATION :

Je soussigné accorde / n'accorde pas au club d'Escalade de Haute Tarentaise, la permission d'utiliser les photographies et/ou les vidéos prises de mes enfants ou de moi-même durant la saison sportive 2020/2021

Date :

Signature des parents :

AUTORISATION (PARENTALE) D'HOSPITALISATION :

Je soussigné.....autorise l'entraîneur à faire procéder à toute intervention nécessitée par l'état de santé de mon enfant pendant les séances d'escalade et à être véhiculé lors des sorties.

Problèmes particuliers à signaler :.....

Tel. en cas d'urgence :.....

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ACCIDENT:

Nom : Prénom:.....

Tél : Adresse :.....